



R-co Conviction France

Rapport annuel

31 décembre 2019

Table des matières

Table des matières	2
1. Informations générales	4
1.1 Acteurs	4
1.2 Personnes responsables du rapport annuel	4
1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel	5
1.4 Responsable du contrôle des comptes	5
2. Caractéristiques principales de l'OPC	6
2.1 Objectif de gestion	6
2.2 Profil de risque et de rendement	6
2.3 Catégories de parts	7
3. Compte-rendu d'activité	9
3.1 Performances du 31/12/2018 au 31/12/2019	9
3.2 Commentaire de gestion	9
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	12
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	12
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	12
4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	12
4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS	12
4.5 Risque global	12
5. Informations réglementaires	13
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	13
5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires	13
5.1.2 Politique d'exécution des ordres	14
5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires	14
5.1.4 Dispositif de contrôle	15
5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	15
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	16
5.3 Exercice des droits de vote	16
5.3.1 Politique de vote	16
5.3.2 Exercice des droits de vote	17
5.4 Politique de rémunération	17
6. Certification du commissaire aux comptes	20
7. Comptes annuels	23
7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR	23
7.1.1 Bilan actif	23
7.1.2 Bilan passif	24
7.1.3 Hors-bilan	25

7.2	Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR	25
8.	Annexes aux comptes annuels	26
8.1	Règles et méthodes comptables	26
8.1.1	Règles d'évaluation des actifs	26
8.1.2	Frais de gestion	28
8.1.3	Affectation des sommes distribuables	28
8.2	Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR	29
8.3	Compléments d'information	30
8.3.1	Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers	30
8.3.2	Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
8.3.3	Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	30
8.3.4	Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	31
8.3.5	Créances et dettes: ventilation par nature	31
8.3.6	Capitaux propres	31
8.3.7	Frais de gestion	33
8.3.8	Engagements reçus et donnés	33
8.3.9	Autres informations	33
8.3.10	Tableau d'affectation des sommes distribuables	34
8.3.11	Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices	37
8.3.12	Inventaire en EUR	39

1. Informations générales

R-co Conviction France est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution).

Le dépositaire a délégué la fonction de conservation des titres financiers étrangers au Conservateur The Bank of New York Mellon SA/NV (Belgique).

Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :
CACEIS Fund Administration
1-3, place Valhubert
75013 Paris

1.2 Personnes responsables du rapport annuel

Ce document annuel est établi sous la responsabilité de la société de gestion, Rothschild & Co Asset Management Europe.

Rothschild & Co Asset Management Europe	Pierre Baudard
Société de gestion	Associé-Gérant

1.3 Attestation des personnes responsables du rapport annuel

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Paris, le 1^{er} juillet 2020

Valérie Burkhard
Managing Director

Pierre Baudard
Associé-Gérant

1.4 Responsable du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Signataire : Pascal LAGAND

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

R-CO CONVICTION FRANCE a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à l'indice de référence (SBF 120 Net TR[®] dividende réinvesti), en étant en permanence investi et exposé à hauteur de 90% de son actif sur le marché français des actions.

Indicateur de référence : L'indice de référence est le SBF 120 Net TR[®] (Code Bloomberg: SBF120NT Index).

L'indice SBF 120 Net TR[®] est un indice pondéré par la capitalisation boursière des 120 plus importantes sociétés française cotées à la bourse de Paris par leur capitalisation et leur liquidité. Cet indice est disponible sur le site www.euronext.com

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Le FCP n'est pas un OPCVM indiciel.

2.2 Profil de risque et de rendement

- Le niveau de risque de cet OPCVM est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions françaises.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à l'OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Impact des techniques telles que des produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

2.3 Catégories de parts

Le FCP dispose de cinq catégories de parts : les parts C, CL, FC, P et les parts S. Ces cinq catégories de parts bénéficient d'un régime de distribution des sommes différent et/ou supportent des frais de gestion différents et/ou ont une valeur nominale différente et/ou sont destinées à des réseaux de distribution différents.

Part	Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devis e de libell é	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale*
Part C	FR0010784348	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	25 parts ** VL initiale: 391.94 Euros
Part CL	FR0013294048	Capitalisation	EUR	Cf. ci-après***	1 part ou 500.000 Euros pour les investisseurs institutionnels VL initiale: égale à la VL de la Part C au jour de la création de la part CL
Part FC	FR0011056092	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs et principalement destinées à être distribuées par des partenaires de la société de gestion ou des sociétés de gestion tierces	1 part VL initiale: 37,36 Euros
Part P	FR0013294055	Capitalisation	EUR	Cf. ci-après***	5.000 Euros** ou 500.000 Euros pour les investisseurs institutionnels

VL initiale:
1.000 Euros

Part S	FR001242015 6	Capitalisatio n	EUR	Parts réservées aux réseaux de commercialisatio n étrangers et agissant notamment dans le cadre d'un mandat, et sous réserve de l'accord préalable de la Société de Gestion	5 millions Euros** VL initiale: 100 Euros
-----------	------------------	--------------------	-----	---	--

Les souscriptions ultérieures pourront se faire en part ou en décimale de part, le cas échéant.

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 31/12/2018 au 31/12/2019

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-co conviction France part C	+19,46%	+28,02%
R-co conviction France part CL	+19,75%	+28,02%
R-co conviction France part FC	+18,97%	+28,02%
R-co conviction France part P	+20,11%	+28,02%

Note : Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'OPC.

3.2 Commentaire de gestion

Sur l'année 2019, en euros et dividendes réinvestis, le MSCI Monde a progressé de 21.7%. Après un Q4 2018 marqué par une forte baisse des marchés impactés par des inquiétudes macroéconomiques, une rhétorique restrictive de la Fed et de la BCE et des inquiétudes autour de la guerre commerciale Sino-Américaine, les marchés ont donc fortement rebondi. Toutes les zones ont connu de fortes progressions : le S&P affiche une hausse de 34.9%, l'Eurostoxx de 28.2% et le Nikkei de 24.9%. Les marchés émergents ferment la marche, mais avec une progression de 21.9%. Outre la bonne performance des marchés actions, l'élément marquant de l'année a été l'accélération de la détente sur les taux d'intérêt avec le taux allemand à 10 ans qui a perdu plus de 40pdb, clôturant à -0.19 pdb après avoir touché -70pdb au plus bas, un niveau très inférieur à celui enregistré post référendum sur le Brexit en 2016. Les taux italiens à 10 ans perdent eux 132 bp, réduisant ainsi fortement le spread sur l'année. Les taux américains reculent de 77 bp sur la période. Dès le début d'année, Jerome Powell a adopté un discours à l'opposé de celui tenu fin 2018, plus accommodant en annonçant la fin du "pilotage automatique" de la réduction de son bilan et le report d'une éventuelle hausse de taux à 2020. Finalement, la Fed a procédé à 3 baisses de taux au cours de l'année. En parallèle, c'est la BCE qui est allée le plus loin à l'issue de sa réunion du 12 septembre avec une série de mesures : une baisse du taux de dépôt de 10pb, l'introduction d'un système à paliers pour les réserves excédentaires des banques, un TLTRO III et surtout la reprise des rachats nets d'actifs à un rythme de 20Mds€ par mois à compter du 1er novembre. Néanmoins, depuis sa prise de fonction, Christine Lagarde a appelé de ses vœux une relance budgétaire pour prendre le relais d'une politique monétaire

dont l'efficacité est remise en cause. Sur le front des devises, l'euro a perdu du terrain contre toutes devises même si la monnaie unique a refait une partie de son retard sur le second semestre à la suite de l'accord trouvé sur le Brexit. Le dollar a lui poursuivi sa réappréciation contre l'euro et termine l'année avec une parité de 1.12 en progression de 2.2%. Enfin, le prix du baril progresse de 4% et clôture l'année à 65\$.

Après la dégradation des indicateurs économiques avancés notamment dans le secteur manufacturier à partir du 4ème trimestre 2018, le rebond des marchés a été permis par le soutien des banques centrales mais aussi la résistance des indices avancés dans le secteur des services qui sont restés au-dessus du seuil d'expansion de 50. La consommation a également tenu, portée par l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages grâce à la hausse des salaires, l'inflation modérée et des niveaux de taux d'intérêt qui ne fragilisent ni la situation financière des ménages ni celle des entreprises.

Sur le plan international, Le risque politique est monté d'un cran à partir du printemps avec la résurgence des tensions politiques (Guerre Commerciale, Brexit, Hong Kong, Iran, Italie.) qui ont atteint un pic au mois d'août. Sur la fin d'année, l'aboutissement des négociations sur la phase I de la guerre commerciale sino-américaines et l'issue favorable sur le Brexit suite aux élections au UK ont permis de lever une partie de la prime de risque.

La forte hausse des marchés en 2019 est à mettre en miroir de la baisse de 2018. En se rebasant à fin 2017, à part le marché US qui affiche une performance impressionnante, les autres marchés affichent des performances plus mitigées, notamment en zone euro avec une hausse de moins de 5%. Cette hausse a très largement profité aux valeurs de croissance qui affichent une surperformance marquée par rapport aux valeurs peu chères qui ont moins profité du rebond des indices.

Sur l'année 2019, le fonds a réalisé une performance de 19,46%, sous-performant son indice de référence. Le fonds a été pénalisé par son profil value, fortement corrélé à l'évolution du taux 10 ans allemand. Les taux allemands ont touché leur point bas fin août à -70bp avant de rebondir de 51bp depuis. Ce niveau de taux ne reflète pas selon nous les perspectives de croissance et d'inflation en zone euro.

L'évolution sectorielle relative a été défavorable aux secteurs cycliques et financiers sur lesquels le fonds est exposé, ce qui a contribué négativement. L'essentiel de cette sous-performance est intervenu à partir de mi-avril 2019, date à laquelle le marché a commencé à intégrer un scénario de ralentissement de l'économie mondiale avec la résurgence des tensions sino-américaines.

Dans ce contexte, notre politique de gestion a consisté à maintenir :

- Une exposition sur les valeurs cycliques particulièrement impactées par les incertitudes sur le cycle et les tensions géopolitiques. Ces valeurs n'ont que partiellement profité du rebond des indices au cours de l'année écoulée.
- Une surpondération au secteur bancaire avec des choix marqués en termes de sélection de titres dont les valorisations intègrent des retours sur fonds propres trop faibles. Le secteur devrait être le principal bénéficiaire d'une normalisation des taux d'intérêt.
- Une sous-pondération importante sur les valeurs de croissance dont les valorisations se basent sur le faible niveau des taux sans risque et dont les déceptions sur les résultats peuvent être sévèrement sanctionnées (Alimentation, Biens de Consommation). Les investisseurs ont continué à favoriser ces valeurs qui affichent désormais des niveaux de valorisation historiquement élevés par rapport aux valeurs "value".
- Une position neutre sur le secteur "pétrole et gaz".

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

En date du 1er janvier 2019 :

Modification de la méthode de calcul de la commission de surperformance appliquée aux parts C, FC et P.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

Titres	En euros
R-CO COURT TERME C	5 330 629,22
CARREFOUR	1 787 312,09
MICHELIN - CAT.B	1 145 015,60
ILIAD	677 879,26

Table 2. Ventes

Titres	En euros
R-CO COURT TERME C	5 466 319,79
TOTAL	2 620 888,35
AIRBUS SE	2 443 525,57
BNP PARIBAS	1 854 055,62

4.3 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Cet OPC n'a pas utilisé au cours de l'exercice les techniques de gestion efficace de portefeuille.

4.4 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres et TRS

L'OPC n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension et des TRS.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de l'approche par l'engagement.

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants :

- Les actions et valeurs assimilées,
- Les produits de taux,
- Les instruments financiers à terme, les OPC et le change.

5.1.1 Politique de sélection des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance :

- La rapidité d'exécution ;
- Le prix de l'instrument financier ;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre ;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement ;
- La taille de l'ordre ;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché);
- Les places de marchés accessibles ;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.).
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

5.1.2 Politique d'exécution des ordres

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes :

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis ;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial ;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux ;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

5.1.3 Evaluation et notation des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants :

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution : le service de contrôle permanent de 2ème niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires, Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous évènements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de :

- La qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité);

- La qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale ;
- La qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

5.1.4 Dispositif de contrôle

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.1.5 Meilleure Sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion :

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe ;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à :

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.) ;
- L'aide à la rencontre avec les entreprises ;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques ;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants :

- Les classements de place ;
- Les commentaires du métier ;
- L'analyse de la qualité ; Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

R-co Conviction France respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe dont les grands principes sont :

- Le respect d'un ensemble d'exclusions
- L'intégration de critères ESG dans la gestion du fonds :
 - o calcul et pilotage de la note ESG du portefeuille
 - o calcul de l'intensité carbone du portefeuille
- Une politique d'engagement qui s'exprime à différents niveaux au sein de la société de gestion à travers un dialogue avec nos participations sur les thématiques ESG, l'exercice de nos droits de vote en lien avec des considérations ISR, la signature des UNPRI par Rothschild & Co Asset Management Europe et notre participation à des projets d'engagement (avec des ONG).

Les principales sources d'informations utilisées sont :

- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote

Sur l'exercice 2019, R-co Conviction France respecte les principes de notre politique ESG et fait apparaître une note de 6.87 sur 10 au 31/12/2019. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet.

5.3 Exercice des droits de vote

5.3.1 Politique de vote

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquence, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l'exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer des droits de votes de façon exceptionnelle :

- lors d'une augmentation de capital défensive si la société fait l'objet d'une OPA
- par décision d'un gérant ou d'un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n'implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l'analyse et l'exercice des résolutions. Nous n'exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse

- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC

5.3.2 Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traitées afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)

- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises)

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf

5.4 Politique de rémunération

La politique de rémunération de Rothschild & Co Asset Management Europe (R&Co AM Europe) est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe reposent sur les principes suivants :

Gérants de fonds, gestionnaires financiers

- Les performances sont tout d'abord mesurées au niveau de l'équipe à laquelle ils appartiennent.
- Les performances sont évaluées dans la mesure du possible en comparaison par rapport à la concurrence ou par rapport à des indices de comparaison.
- Les performances relatives sont évaluées de manière qualitative sur une longue période.

- En cas de commission de surperformance, il n'y a pas de lien entre le montant de la commission de surperformance facturable et le montant de la rémunération variable des gestionnaires.
-

Commerciaux institutionnels et distributeurs

- Les performances sont également évaluées en termes de contribution aux objectifs alloués à l'équipe à laquelle ils appartiennent. Elles ne sont jamais déclinées ni par client ni par produit.

Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations Groupe qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants ⁽¹⁾)
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques

(1): Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild & Co SCA.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

- Au titre de l'année 2019, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

	Nombre de collaborateurs	Rémunération totale	Rémunération fixe	Rémunération variable
Population totale	159	16,08	11,78	4,30
Population régulée au titre de AIFM / UCITS	44	6,71		
Dont gérants et analystes	33	4,92		
Dont autre population régulée	11	1,79		

6. Certification du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement R-co CONVICTION FRANCE

29, avenue de Messine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co CONVICTION FRANCE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A. société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International  une entité de droit suisse.

Société agréée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à domicile et conseil de surveillance, inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-00089 01 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social : KPMG S.A. Tour
 2 avenue
Gambetta 92066 Paris La
Défense Cedex. Capital : 5 497
100 €. Code APE 6820ZTTS 738
417 R.C.S. Nanterre TVA Union
Européenne FR 77 735 7264 17

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport de gestion nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 6 mai 2020

KPMG S.A.



Pascal Lagand
Associé

Signature
numérique
de Pascal
Lagand

7. Comptes annuels

7.1 Bilan au 31 décembre 2019 en EUR

7.1.1 Bilan actif

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	46 739 801,70	64 990 577,41
Actions et valeurs assimilées	46 191 278,94	64 094 119,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	46 191 278,94	64 094 119,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	200 387,53
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	200 387,53
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	200 387,53
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	548 207,76	686 200,88
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	548 207,76	686 200,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	315,00	9 870,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	315,00	9 870,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	0,00	83 926,64
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	83 926,64
Comptes financiers	29 506,63	231 560,08
Liquidités	29 506,63	231 560,08
Total de l'actif	46 769 308,33	65 306 064,13

7.1.2 Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	42 633 611,35	59 682 852,42
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	3 026 720,01	3 879 617,95
Résultat de l'exercice (a, b)	1 052 844,84	1 631 220,87
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	46 713 176,20	65 193 691,24
Instruments financiers	315,00	9 870,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	315,00	9 870,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	315,00	9 870,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	55 817,13	102 502,89
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	55 817,13	102 502,89
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	46 769 308,33	65 306 064,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

7.1.3 Hors-bilan

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XPAR FCE CAC 0119	0,00	992 985,00
XPAR FCE CAC 0120	537 300,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

7.2 Compte de résultat au 31 décembre 2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 335 431,08	2 920 043,34
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	2 335 431,06	2 920 043,34
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 025,21	536,73
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	1 025,21	536,73
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	2 334 405,85	2 919 506,61
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	677 774,25	1 072 797,45
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 656 631,60	1 846 709,16
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-803 786,78	-215 488,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 052 844,84	1 631 220,87

8. Annexes aux comptes annuels

8.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Prudence,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO. La durée de l'exercice est de 12 mois.

8.1.1 Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrés dans des comptes "différences d'estimation".

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

8.1.1.1 Dépôts

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

8.1.1.2 Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

8.1.1.3 Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

8.1.1.4 Titres de créances négociables

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (STAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

8.1.1.5 OPC détenus

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

8.1.1.6 Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives des titres reçus en pension" pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique "créances représentatives de titres prêtés" à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique "titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique "dettes représentatives de titres empruntés" pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

8.1.1.7 Instruments financiers à terme

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

- Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

- **Les swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

8.1.2 Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net est de :

- Parts C: 1,495
- Part FC: 1.90 %
- Part S: 0,75 %
- Part CL : 1.25 %
- Part P : 0.95 %

8.1.3 Affectation des sommes distribuables

8.1.3.1 Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- Le **résultat** : le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres

constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

- Les **Plus et Moins-values** : les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

8.1.3.2 Modalités d'affectation des sommes distribuables

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts "C", "FC" "S" "CL" et "P"</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

8.2 Evolution de l'actif net au 31/12/2019 en EUR

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	65 193 691,24	93 750 119,53
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	7 735 585,66	39 962 231,74
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-36 926 174,93	-57 719 213,55
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 228 254,49	5 526 408,13
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 950 007,73	-502 252,97
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	209 800,00	94 995,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-39 100,00	-286 745,00
Frais de transactions	-122 450,90	-119 176,73
Différences de change	68,49	80,14
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	4 717 373,28	-17 362 254,21
Différence d'estimation exercice N	6 235 752,16	1 518 378,88
Différence d'estimation exercice N-1	-1 518 378,88	-18 880 633,09
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	9 555,00	2 840,00
Différence d'estimation exercice N	-315,00	-9 870,00
Différence d'estimation exercice N-1	9 870,00	12 710,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 656 631,60	1 846 709,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments *	-50,00	-50,00
Actif net en fin d'exercice	46 713 176,20	65 193 691,24

*N : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.
N-1 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

8.3 Compléments d'information

8.3.1 Ventilation par nature juridique ou économique des instruments financiers

	Montant	%
Actif		
Obligations et <u>valeurs assimilées</u>		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations <u>de couverture</u>		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions	537 300,00	1,15
TOTAL Autres opérations	537 300,00	1,15

8.3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 506,63	0,06
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	29 506,63	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

8.3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

8.3.5 Créances et dettes: ventilation par nature

	31/12/2019
Créances	
Total des créances	0,00
Dettes	
Frais de gestion	55 817,13
Total des dettes	55 817,13

8.3.6 Capitaux propres

8.3.6.1 Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
R-CO CONVICTION FRANCE S EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-190 000,00000	-26 906 241,00
Solde net des souscriptions/rachats	-190 000,00000	-26 906 241,00
R-CO CONVICTION FRANCE CL EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	7 957,77020	5 925 886,20
Parts rachetées durant l'exercice	-5 909,07440	-4 361 246,39
Solde net des souscriptions/rachats	2 048,69580	1 564 639,81
R-CO CONVICTION FRANCE C EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	2 256,67030	1 643 910,25
Parts rachetées durant l'exercice	-5 715,68450	-4 203 623,80
Solde net des souscriptions/rachats	-3 459,01420	-2 559 713,55
R-CO CONVICTION FRANCE P EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	53,01310	49 240,68
Parts rachetées durant l'exercice	-782,85320	-750 065,90
Solde net des souscriptions/rachats	-729,84010	-700 825,22
R-CO CONVICTION FRANCE FC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 904,88950	116 548,53
Parts rachetées durant l'exercice	-11 479,48390	-704 997,84
Solde net des souscriptions/rachats	-9 574,59440	-588 449,31

8.3.6.2 Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
R-CO CONVICTION FRANCE S EUR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE C EUR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE CL EUR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

	En montant
R-CO CONVICTION FRANCE FC EUR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE P EUR	
Commissions de rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

8.3.7 Frais de gestion

	31/12/2019
R-CO CONVICTION FRANCE S EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	69 824,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,65
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE C EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	160 482,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE CL EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	357 380,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE P EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 403,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE FC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	86 683,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

8.3.8 Engagements reçus et donnés

8.3.8.1 Garanties reçues par l'OPC

Néant.

8.3.8.2 Autres engagements reçus et/ou donnés

Néant.

8.3.9 Autres informations

8.3.9.1 Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

8.3.9.2 Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et <u>non inscrits</u> au bilan	0,00

8.3.9.3 Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			548 207,76
Instruments financiers à terme	FR0007442496	R-CO COURT TERME C	548 207,76
			0,00

8.3.10 Tableau d'affectation des sommes distribuables

8.3.10.1 Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

Néant.

8.3.10.2 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 052 844,84	1 631 220,87
Total	1 052 844,84	1 631 220,87

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE S EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	728 152,00
Total	0,00	728 152,00

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	219 234,04	224 511,93
Total	219 234,04	224 511,93

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE CL EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	750 720,77	590 201,67
Total	750 720,77	590 201,67

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 930,41	18 242,26
Total	1 930,41	18 242,26

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE FC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	80 959,62	70 113,01
Total	80 959,62	70 113,01

8.3.10.3 Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	3 026 720,01	3 879 617,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	3 026 720,01	3 879 617,95

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE S EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	1 428 879,91
Total	0,00	1 428 879,91

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE CL EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 058 295,24	1 499 752,89
Total	2 058 295,24	1 499 752,89

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE C EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	665 325,25	648 511,23
Total	665 325,25	648 511,23

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE P EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 732,84	40 362,96
Total	4 732,84	40 362,96

	31/12/2019	31/12/2018
R-CO CONVICTION FRANCE FC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	298 366,68	262 110,96
Total	298 366,68	262 110,96

8.3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	58 940 480,95	57 279 575,47	93 750 119,53	65 193 691,24	46 713 176,20
R-CO CONVICTION FRANCE S EUR					
Actif net en EUR	17 162 558,31	18 650 537,92	27 914 186,80	24 059 459,03	0,00
Nombre de titres	150 000,00000	150 000,00000	190 000,00000	190 000,00000	0,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	114,42	124,34	146,92	126,63	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	3,20	2,82	2,94	7,52	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	2,29	3,38	3,45	3,83	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE C EUR					
Actif net en EUR	32 455 157,93	31 752 139,24	57 460 451,27	10 881 256,84	10 260 432,02
Nombre de titres	52 847,00000	47 980,00000	74 104,51600	16 419,09930	12 960,08510
Valeur liquidative unitaire en EUR	614,13	661,78	775,40	662,72	791,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	21,27	15,06	15,64	39,49	51,33
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	6,88	13,25	12,05	13,67	16,91
R-CO CONVICTION FRANCE CL EUR					
Actif net en EUR	0,00	0,00	775,44	25 184 523,98	31 789 467,55
Nombre de titres	0,00000	0,00000	1,00000	37 910,30550	39 959,00130
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	775,44	664,32	795,55
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	1,52	39,56	51,51
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	-0,22	15,56	18,78
R-CO CONVICTION FRANCE P EUR					
Actif net en EUR	0,00	0,00	4 930,47	678 712,78	73 229,58
Nombre de titres	0,00000	0,00000	5,00000	801,86940	72,02930
Valeur liquidative unitaire en EUR	0,00	0,00	986,09	846,41	1 016,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	1,92	50,33	65,70
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	-0,20	22,74	26,80

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Actif net Global en EUR	58 940 480,95	57 279 575,47	93 750 119,53	65 193 691,24	46 713 176,20
R-CO CONVICTION FRANCE FC EUR					
Actif net en EUR	7 285 269,50	4 844 373,57	8 369 775,55	4 389 738,61	4 590 047,05
Nombre de titres	139 811,00000	86 624,00000	128 249,98590	79 023,92710	69 449,33270
Valeur liquidative unitaire en EUR	52,11	55,92	65,28	55,55	66,09
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	1,81	1,27	1,32	3,31	4,29
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,37	0,92	0,76	0,88	1,16
R CONVICTION FRANCE D					
Actif net en EUR	1 347 932,58	1 379 239,77	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	2 859,00000	2 781,00000	0,00000	0,00000	0,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	471,47	495,95	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	5,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	61,62	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	73,02	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire en EUR sur résultat	5,35	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,169	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	9,91	0,00	0,00	0,00
R CONVICTION FRANCE FD					
Actif net en EUR	689 562,63	653 284,97	0,00	0,00	0,00
Nombre de titres	15 709,00000	14 175,00000	0,00000	0,00000	0,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	43,90	46,09	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,61	0,00	0,00	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	5,65	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	6,71	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire en EUR sur résultat	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire en EUR	0,017	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	0,00	0,76	0,00	0,00	0,00

8.3.12 Inventaire en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	245 000	810 215,00	1,73
TOTAL FINLANDE			810 215,00	1,73
FRANCE				
ACCOR	EUR	28 500	1 189 875,00	2,55
AIR FRANCE KLM	EUR	117 000	1 161 108,00	2,49
AIRBUS SE	EUR	21 500	2 805 320,00	6,00
ALSTOM	EUR	20 800	878 384,00	1,88
AMUNDI	EUR	6 800	475 320,00	1,02
AXA	EUR	61 200	1 538 732,00	3,29
BNP PARIBAS	EUR	52 200	2 757 728,00	5,90
BOUYGUES	EUR	33 000	1 250 040,00	2,68
CAPGEMINI SE	EUR	11 200	1 219 680,00	2,61
CARREFOUR	EUR	70 804	1 058 519,80	2,27
CREDIT AGRICOLE	EUR	74 800	968 790,00	2,07
DANONE	EUR	23 900	1 768 210,00	3,78
EDF	EUR	82 998	824 004,14	1,76
ENGIE SA	EUR	47 400	682 560,00	1,46
ILIAD	EUR	11 200	1 294 160,00	2,77
L'OREAL	EUR	4 000	1 056 000,00	2,26
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	2 500	1 035 500,00	2,22
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	10 000	1 091 000,00	2,34
ORANGE	EUR	116 000	1 521 920,00	3,26
PEUGEOT	EUR	48 200	1 028 660,00	2,20
RENAULT SA	EUR	23 000	970 140,00	2,08
SA DES CEMENTS VICAT - VICAT	EUR	21 500	867 525,00	1,86
SAINT-GOBAIN	EUR	54 000	1 971 000,00	4,22
SANOFI	EUR	33 200	2 975 384,00	6,36
SOCIETE GENERALE SA	EUR	87 400	2 710 711,00	5,80
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	9 500	1 003 675,00	2,15
TF1 - TELEVISION FRANCAISE 1 SA	EUR	66 000	488 400,00	1,05
TOTAL	EUR	73 000	3 591 600,00	7,68
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	35 000	829 850,00	1,78
VIVENDI	EUR	45 500	1 174 810,00	2,51
TOTAL FRANCE			42 180 603,94	90,30

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	105 000	1 642 410,00	3,52
TOTAL LUXEMBOURG			1 642 410,00	3,52
PAYS-BAS				
STMICROELECTRONICS NV	EUR	65 000	1 558 050,00	3,34
TOTAL PAYS-BAS			1 558 050,00	3,34
TOTAL Actions & val. ass. dg. sur marchés régl. ou ass.			46 191 278,94	98,89
TOTAL Actions et valeurs assimilées			46 191 278,94	98,89
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
R-CO COURT TERME C	EUR	138	548 207,76	1,17
TOTAL FRANCE			548 207,76	1,17
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			548 207,76	1,17
TOTAL Organismes de placement collectif			548 207,76	1,17
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements a terme terme sur marche reglemente ou assimile				
XPAR FCE CAC 0120	EUR	0	-315,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			-315,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			-315,00	0,00
TOTAL Instruments financiers à terme			-315,00	0,00
Appel de marge				
MARRCEUR	EUR	315	315,00	0,00
TOTAL Appel de marge			315,00	0,00
Dettes			-55 817,13	-0,12
Comptes financiers			29 506,63	0,06
Actif net			46 713 176,20	100,00

R-CO CONVICTION FRANCE S EUR	EUR	0,00000	0,00
R-CO CONVICTION FRANCE C EUR	EUR	12 960,08510	791,69
R-CO CONVICTION FRANCE CL EUR	EUR	39 959,00130	795,55
R-CO CONVICTION FRANCE P EUR	EUR	72,02930	1 016,66
R-CO CONVICTION FRANCE FC EUR	EUR	69 449,33270	66,09